



Arnaque par une entreprise de travaux toiture très mal faite

Par **laetitia28**, le **22/12/2012** à **15:41**

bonjour rnrnj ai pris une entreprise pour refaire la toiture de ma cuisine ; nous avons payé 2800 euros. Le toit fuit à 5 endroit différent et détériore fortement nos murs et notre sol.rnBiensûr le monsieur qui la fait est injoignable, il ne compte rien faire . rnnous avons fait appeler un médiateur; il a dit qu'il n 'était pas en france c est pour cela qu'il ne répondait pas , et que le toit ne fuyait pas quand il était partis (évidemment il ne pleuvait pas) et qu'il avait cassé son prix donc pour ce prix là qu'on ne pouvait pas exigé mieux.rnil devait nous laisser une facture et le contrat signé le dernier jours des travaux comme il quittait l'appartement avant que l'on rentre or il nous a rien laissé . rnNous lui faisons confiance car il nous a été recommandé par des amis à mes beau parents (chez qui il a fait de petits travaux carrelage etc) . rnje pense qu 'il n'a jamais fait de toit de sa vie vu l'état du notre; il n'est en aucun cas étanche et en ce moment il pleut beaucoup. rnsa société c est SDR 278 rue de rosny 93100 Montreuil.rnnous sommes désespérés, nous avons 25 ans, nous sommes un couple de jeunes propriétaires et nous avons mis toutes nos économies dans ce toit . rnaujourd'hui nous n'avons pas les moyens de le faire réparer et vivons avec des fuites d'eau et le froid .rnaidez nous je vous en supplie. rnrnMerci d'avance pour votre aide.

Par **chaber**, le **22/12/2012** à **16:30**

bonjour[citation]il devait nous laisser une facture [/citation]rnCette entreprise était-elle assurée en garantie décennale?rnrnSi oui, il sera quand même très difficile de la faire intervenir sans la facture pour prouver que c'est bien cette entreprise qui a effectué les travaux.rnrnavez-vous adressé une LRAR à cette société?

Par **Marion2**, le **22/12/2012** à **16:37**

Bonjour,
Et cette entreprise vous avait-elle fait signer un devis avant les travaux ?
Cdt